

# La Conférence d'études du comité pour la paix et le désarmement des organisations féminines internationales : (Genève, 10 et 11 juin 1936)

Autor(en): **Gueybaud, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 479

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262347>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de la conduite de leurs filles par un bulletin mensuel; elles subissent des examens trimestriels. Le jury est choisi en dehors du corps enseignant, et il existe un comité technique et un corps consultatif.

(A suivre.) H.-C. CHAMPURY.

## L'idée marche... enfin !

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

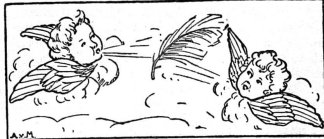
Seulement, et ceci confirme notre thèse, l'on nous assure, de différents côtés, que ces nominations ne sont que le prélude de la victoire du suffrage féminin en France, que l'un des innombrables projets qui sommeillent dans les tiroirs parlementaires va être prochainement discuté et voté, et que le fait que des femmes occupent maintenant de si hautes fonctions publiques, et sont à même d'y donner toute leur mesure, va imprimer un puissant élan à notre cause. L'on nous a fait remarquer aussi, et cela est certainement très significatif, que lorsque le Ministère Blum s'est présenté pour la première fois devant la Chambre, le porte-paroles d'un groupe de droite, M. Xavier Vallat, n'a eu que des attaques, parfois même, des insultes à la bouche, contre le gouvernement, obligeant même le président à suspendre la séance, et que le seul point du programme Blum qui ait trouvé grâce devant ses yeux a été la participation des femmes à la vie publique. Dans la bataille qui fait rage actuellement entre la droite et la gauche, le vote des femmes serait-il un trait-d'union ?...

Enfin, car, au milieu de tout ceci, il est bien permis de penser aussi un peu à soi, notre conviction profonde est que les droits politiques des femmes une fois définitivement reconnus en France, la situation serait fortement changée chez nous. Nous avons, en Suisse romande, trop de relations avec nos grands voisins, nous nous inspirons trop directement de leur pensée, de leurs écrits, bref de toutes leurs manifestations intellectuelles, pour que, dans le domaine qui est le nôtre, cette influence ne se marque pas aussi. Nous savons, certes, que nous avons à vaincre des difficultés qui ne sont pas celles des Françaises, et notamment celle de la consultation populaire, qui est bien le plus terrible obstacle qui se soit jamais rencontré sur la route du suffrage féminin; nous savons aussi que confinés dans l'égoïsme d'une vie routinière, trop de femmes — et trop d'hommes — qui n'ont pas vécu dans leur chair et dans leur cœur la terrible expérience de 1914-1918, harrent encore chez nous par leur coupable indifférence le passage à l'élan de l'opinion publique qui se manifeste de plus en plus outre-Jura en faveur de notre cause, et que le poids de cette masse amorphe gêne nos efforts tout autant que l'opposition déclarée de l'antidémocratie réactionnaire... Tout de même, les récents événements de France ouvrent à nouveau devant nous des perspectives inespérées...

Et s'il faut pour cela passer par la même voie que les suffragistes françaises, et faire faire aux femmes l'apprentissage des responsabilités avant de leur en conférer le droit, nous sommes prêts. A ceux de nos Exécutifs, gouvernement fédéral ou gouvernements

cantonaux, qui loyalement voudraient tenter dans le cadre de nos institutions constitutionnelles une expérience analogue à celle de M. Léon Blum, que ce soit M. Motta ou M. Pilet-Golaz, le gouvernement genevois, actuel ou futur, les radicaux vaudois, ou les libéraux neuchâtelois... chaque suffragiste, nous le savons, répondra à l'appel de son nom: «Présente.» Pas pour nous, personnellement, bien entendu. Mais pour la Cause.

E. Gd.



## DE-CI, DE-LA

### Statistique significative.

On compte en France 3 millions de femmes chefs d'établissements ou d'industries, 2 millions de femmes agricultrices possédant une terre, 198.000 femmes occupées dans l'industrie, et 250.000 dans le commerce. 150.000 femmes pratiquent une carrière libérale, 2 millions et demi sont fonctionnaires et ouvrières, et 1 million infirmières et professeurs libres. Au total: 7 millions 837.000 femmes qui exercent une activité professionnelle.

«Ce qui, ajoute le Temps, — oui, le Temps lui-même! — constitue une foule qui pourrait commencer à dicter ses volontés.»

### Nouvelle profession féminine.

Dans une des conférences organisées dernièrement par l'Association des femmes professionnelles d'Autriche, une oratrice a déclaré que les femmes étaient particulièrement douées pour la profession de «propagandiste» et de «chef de réclame», leur intuition et leur imagination pouvant leur être très utiles pour gagner la clientèle. Cette profession est, paraît-il, très intéressante et lucrative!

## La Conférence d'études du comité pour la paix et le désarmement des organisations féminines internationales

(Genève, 10 et 11 juin 1936)

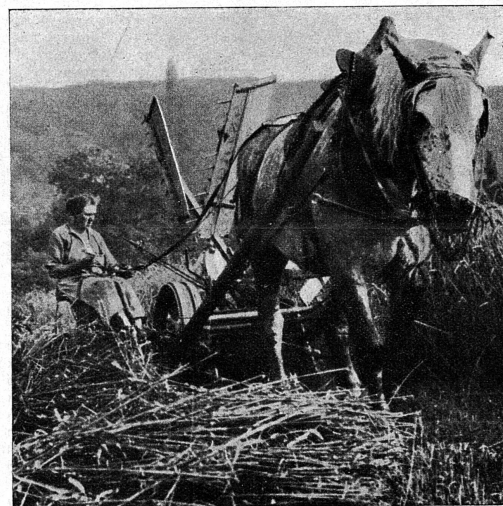
Ce fut certainement un grand succès que cette Conférence d'études que notre journal avait annoncée à ses lecteurs, et notre seul regret est qu'un plus nombreux public n'en ait pas suivi les débats. Il est vrai que pour une «Conférence d'études», une bonne quarantaine de personnes représentent un auditoire tout à fait suffisant, si l'on veut que des discussions et des échanges de vues s'engagent à fond; mais, d'autre part, plusieurs de ces exposés ont ouvert si largement des horizons nouveaux, ont si bien permis de mieux comprendre des conceptions opposées qu'il est dommage que de plus nombreuses féministes n'aient pas saisi cette occasion. Car, si toutes nous souhaitons et voulons la paix,

ne devons-nous pas savoir, si nous voulons travailler pour elle, les bases sur lesquelles il est possible de l'établir, et la cause des principaux dangers qui la menacent? et n'est-il pas de notre devoir de suffragistes de nous faire une opinion raisonnée, au lieu d'aller répétant, comme cela est trop souvent le cas, des clichés accommodés à la sauge du journal où nous les avons trouvés?

De tous les problèmes touchant à la paix dont l'actualité préoccupe chacun, le plus brûlant est bien celui de la sécurité internationale. Il a été traité à cette Conférence selon une procédure nouvelle chez nous, et appelée en Amérique *panel system*: trois orateurs, après avoir fait connaître leur point de vue au public, le discutent ensuite entre eux avant que les membres de l'auditoire soient admis à leur poser des questions. C'est ainsi que l'on entendit d'abord M. Th. Ruysen, secrétaire général de l'Association pour la S. d. N., exposer avec une clarté et une maîtrise admirables les causes aussi bien psychologiques que politiques des échecs de la S. d. N. pour assurer la sécurité, et par conséquent les remèdes auxquels il faudrait, à son avis, pouvoir recourir; alors que M. Jentsch, membre allemand du Groupe consultatif international, plaide la cause de la révision pacifique des traités, seule base possible, selon lui, à la sécurité, et que M. Pickard (Société des Amis), avec un humour tout britannique, montra comment cette idée de la sécurité avait évolué au cours de ces dernières années. On entendit encore ce jour-là M. Pitman Potter, professeur à l'Institut des hautes études internationales, qui apporta d'intéressantes précisions sur l'état d'esprit en cette matière aux Etats-Unis, et Mme Plaminkowa, sénateur de Tchécoslovaquie, dont la voix autorisée fit valoir la conception de la sécurité dans son pays.

La seconde journée de cette Conférence fut entièrement consacrée aux questions économiques dans leur relation avec le problème de la paix. Ce fut d'abord une étude d'une belle inspiration de M. P. Martin, du B. I. T., sur *La justice sociale et la paix*, étude dont les conclusions assez pessimistes quant aux menaces de guerre et à la solution des difficultés accablées, mirent d'autre part l'accent sur l'importance des valeurs morales; puis une causerie de portée pratique sur *Le rôle des femmes dans la vie économique et pour la paix*, dite avec autant de bonne grâce que de netteté par une jeune économiste de Hollande, Mme Posthumus van der Goot, fondatrice de ce Groupe de jeunes féministes, dont il a été parlé dans un précédent numéro du *Mouvement*. Nombre de ses affirmations sur le pouvoir économique de la femme comme consommatrice, sur la nécessité pour elle de connaître ce pouvoir et de s'unir à d'autres femmes pour le réaliser, sur l'importance de l'établissement de l'indice de consommation sur des bases sûres, soit sur des budgets familiaux élaborés par les femmes, etc., nous ont rappelés des enseignements proclamés à la *Saffa*, et malheureusement restés lettre morte depuis lors. Il y aurait là pourtant pour des femmes une tâche à remplir plus utile et tout aussi pratique que de tricoter des pull-overs...

Tâche utile surtout quand on réalise, comme l'ont pu faire les participantes à cette Conférence, les relations étroites entre la paix et les circonstances économiques actuelles. Et cela, c'est ce que vint dire de façon magistrale le célèbre économiste français, M. F. Delaisi, soit dans la conférence à la fois spirituelle et documentée qu'il fit au nombreux public accouru pour l'entendre à un déjeuner fort animé servi à l'Hôtel Bellevue, soit par l'admirable exposé si riche en faits, en chiffres,



Cliché Mouvement Féministe

Travail féminin de saison

Cène, toutefois, elle devra demeurer plus longtemps dans la ville pour y fréquenter les sermons et le catéchisme (1542). C'est maintenant Thévène Peronet, «relaisée», qui explique sa défaillance. Son mari étant malade, «elle a fait un vote parce qu'elle fut malade et s'en repent de bon cœur. Elle prie mercy à Dieu, à la Seigneurie, à la Compagnie et, maintenant, connaît bien la faute qu'elle a faite et s'en trouve malcontente...» Thévène se sent pressée d'ajouter qu'au premier sermon, à St-Pierre, le dimanche, «elle entendit de belles paroles et raisons, que c'était un joli homme barbu qui prêchait, qu'elle ne pria pas la Vierge Marie mais le Seigneur tout seul et non autre» (1543). Se rebeller entraîna l'exil. Ceux qui conservaient des opinions papistes recevaient l'ordre de «vider la ville avec leurs biens». Le Consistoire envoya «la Pernodie au Petit Conseil, pour ce qu'elle n'est point instruite et ne veut point pardonner à sa fille, car elle ne dit point en priant: «Pardonne-nous nos offenses». La coupable devra passer vingt-quatre heures en prison, être instruite en peu de temps, sinon, elle sera chassée de la ville.

### Pour le vote des femmes

Lors de la campagne électorale du mois dernier en France, M. Louis Marin, président d'honneur de la Ligue française pour le Droit des femmes, a lancé à la Radio, par l'intermédiaire du poste du Petit Parisien, un floquet appel aux électeurs, dont nous détachons les passages suivants. (A ce propos, nous ne pouvons nous empêcher 1. de faire remarquer que les postes français de T. S. F. ne considèrent pas comme nos postes suisses le suffrage féminin comme un sujet tabou; 2. de nous demander lequel de nos hommes politiques aurait le cran en pleine campagne électorale

de prendre ainsi catégoriquement position en notre faveur?... Hélas!...

...On nous oppose un préjugé que l'on décore de prétextes misérables. Il est facile à combattre. Nous placerons nos doctrines, pour leur donner plus de force, sous les plus hautes autorités.

L'inégalité entre les sexes, dit Turgot, est en raison directe de la barbarie.

L'expérience nous apprend, constate Stuart Mill, que chaque pas dans la voie du progrès a été invariablement accompagné d'une élévation d'un degré dans la position sociale des femmes, ce qui a conduit des historiens et des philosophes à prendre l'élévation ou l'abaissement des femmes pour le plus sûr et le meilleur critérium, pour la mesure la plus commode de la civilisation d'un peuple ou d'un siècle.

Même remarque chez Herbert Spencer et bien d'autres.

Par la conversation et par leur influence, écrit Emerson, les femmes sont les civilisatrices du genre humain. Qu'est-ce que la civilisation? Je réponds, c'est l'influence des femmes de bien.

Que serait, dit Edgar Quinet, une République, une démocratie à laquelle manquerait le génie de la femme? Ferons-nous notre œuvre sans elle? Ravaler la femme, c'est ravaler l'homme. Les deux sexes sont solidaires l'un de l'autre pour l'espèce. Le degré de civilisation se mesure par l'accord ou la désunion intellectuelle des deux sexes; point de règle plus sûre.

Nommerai-je Victor Hugo, Jules Favre, Emile Deschanel, Victor Schœlcher, Louis Jourdan, Laublaye, Emile de Girardin, Emile Ollivier, Eugène Pelletan, Léon Richer, Alexandre Dumas, Briand, Viviani, le docteur Charles Richer et combien d'autres. Et, à l'heure présente, MM. Briand, Viviani, le docteur Charles Richer et Louis Marin, Léon Blum.

Devant le sentiment unanime de tous les plus grands penseurs, car nous pourrions multiplier les citations à l'infini, il ne faut pas s'étonner si les nations, très nombreuses, qui ont réalisé cette réforme, se considèrent comme arrivées à un stade supérieur de civilisation. C'est ce qui faisait dire à Lady Astor, membre de la Chambre des Communes:

Je classe un politicien dans la catégorie des progressistes ou des réactionnaires, selon son attitude dans la question du vote des femmes: s'il désire réellement le progrès social et moral, il accueillera favorablement le vote des femmes; si, au contraire, il le craint, vous pouvez être certain qu'il a peur que le niveau moral ne soit élevé beaucoup plus qu'il ne voudrait.

Remarque profonde appliquée selon les circonstances et aux partis politiques et aux nations.

### La première femme médecin en Chine

De La Tribune de Genève, ces détails sur la vie d'une vaillante pionnière féministe en Extrême Orient qui vient de fêter ses 75 ans.

Ce qu'Elisabeth Blackwell fit pour l'Angleterre Aletta Jacobs pour la Hollande, Gabrielle Posaner pour l'Autriche, Charlotte Steinberg pour la Hongrie, Dschamei Kin le fit pour l'Extrême-Orient. Elle fut la première femme qui obtint après de dures luttas son doctorat en médecine. Mais elle n'est pas seulement médecin; elle est aussi une apôtre. Rien de ce qui touche à l'évolution de la femme asiatique ne lui est étranger. Rien non plus, de son état social.

Encore jeune fille — de très bonne famille — Dschamei Kin part pour les Etats-Unis. Elle y étudie les sciences naturelles et la chimie. Cependant qu'elle commençait ses études, elle se rendit compte que son pays avait besoin surtout

de médecins, de savants ensuite. Elle changea son orientation. A New-York, elle se mit courageusement au travail à l'école de médecine.

Son zèle fut si grand, son intelligence était telle que les juges — encore qu'excessivement sévères à son égard — durent reconnaître ses indiscutables qualités et lui octroyer le brevet de médecin. Elle commença à pratiquer aux Etats-Unis mêmes, à l'hôpital chinois. Mais le gouvernement de son pays, soucieux de s'assurer la collaboration d'une femme aussi capable et énergique, la rappela. Elle avait alors trente-cinq ans. Quelle responsabilité pour ses fragiles épaules! On lui confia d'emblée la direction d'un hôpital-clinique de femmes dans le nord de la Chine, à Tien-Tsin.

Il y avait tout à organiser: école pour gardes-malades, école pour jeunes médecins, hôpital, pharmacie, ambulance. Il fallait tout installer, tout faire marcher dans quatre vieux bâtiments insuffisants. Il est vrai que le gouvernement avait promis de construire; mais connaissant les habitudes de son pays, Dschamei Kin n'attendit pas la réalisation des promesses faites. Elle s'organisa elle-même. Un des bâtiments fut démoli, un autre aménagé, le troisième transformé, la quatrième complètement rasé, puis reconstruit. Ce qui pressait le plus, c'était l'introduction de notions modernes d'hygiène, d'une chirurgie rationnelle. Pour cela, la doctoresse forma un groupe de gardes-malades et de jeunes praticiens, complètement dévoués à sa personne. Après une préparation de base, les élèves doués étaient envoyés pendant deux ou trois ans, soit en Angleterre, soit aux Etats-Unis pour compléter leur éducation médicale. La Chine possède aujourd'hui toute une pléiade de médecins indigènes, de jeunes femmes gardes-malades admirablement formés. Tout cela, c'est l'œuvre de Dschamei Kin.



en précisions statistiques, mais aussi en aperçus ingénieux, en vues originales, et en idées générales qu'il apporta sous une forme vivante et attrayante à un auditoire passionnément intéressé. Les causes profondes de la surpopulation, l'évolution du machinisme et de la forme de la production, la fermeture des débouchés qui en est résultée, la « guerre du pain », qui coupe actuellement le monde en deux catégories: les pays « pourvus » et les pays « non pourvus », et menace, si l'on persiste à s'en tenir à des formules périmées, de les lancer les uns contre les autres en une tragique mêlée: on ne peut résumer sans la défigurer pareille conférence, qui se poursuivit d'ailleurs sous la forme d'un échange de vues nourri et intéressant entre l'orateur et son public.

Disons encore en terminant qu'avant cette Conférence d'études, dont les séances furent présidées successivement par Miss Dingman (Etats-Unis), Miss Courtney et Mrs. Corbett Ashby (Grande-Bretagne), et M<sup>me</sup> Dreyfus-Barney (France), le Comité des grandes organisations féminines internationales avait tenu sa session trimestrielle, à laquelle assistaient des représentantes de plusieurs organisations, et notamment de l'Alliance internationale pour le Suffrage. A des questions d'administration intérieure et à l'exposé de projets de travaux et d'expansion d'activité se mêlèrent, au cours de cette session, de la façon la plus intéressante, des échanges de vue sur la situation politique actuelle: nous voudrions que certains détracteurs du féminisme eussent assisté à ces réunions, où se manifestèrent tant de compétences techniques, tant de sens politique, tant de largeur et de compréhension. Il y a des femmes qui sont de perches, c'est certain, malheureusement. Mais il y en a aussi dont la capacité dépasse largement celle de beaucoup d'hommes. Et c'est pourquoi il est déplorable qu'on les classe toutes sous la même étiquette.

J. GUEYBAUD.

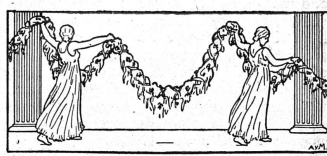
## Les conditions du service domestique à l'étranger

N. D. L. R. — Cette question du service domestique, qui préoccupe depuis si longtemps nos organisations féminines en Suisse, il est intéressant de se rendre compte comment elle se pose dans d'autres pays. L'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles (Y. W. C. A.) nous répond sur ce point, par l'enquête que vient de mener sa Commission sociale à travers plusieurs Etats d'Europe et d'Amérique, enquête publiée en brochure en ce qui concerne les pays d'Europe<sup>1</sup> et séparément dans le journal *Unionist* The World's Y. W. C. A. Monthly (juillet 1935) en ce qui concerne les Etats-Unis. Nous avons pensé que des renseignements puisés dans la première de ces publications ne pourraient manquer d'intéresser nos lectrices.

Le besoin de réformes dans les conditions du service de maison est ressenti partout et cela n'est pas étonnant, si l'on considère que la majorité des employées femmes y sont occupées (un million aux Etats-Unis, 120.000 contre 60.000 ouvrières de fabrique en Norvège, 234.000 contre 169.000 en Hollande), et que cette profession est restée en dehors des progrès sociaux des dernières décades. Sans doute, ce déséquilibre est-il cause pour une bonne part du manque de domestiques qualifiées.

Le chômage a mis à nu les défauts du système: en effet dans beaucoup de pays, malgré le chômage féminin alarmant, les demandes de personnel de maison dépassent l'offre d'employées. Gouvernements et associations féminines ont cherché des remèdes à la situation, tels que la réadaptation d'ouvrières industrielles au service domestique, au moyen de cours ou d'apprentissage. La Y. W. C. A. qui compte un grand nombre de membres autant parmi les maîtresses de maison que parmi les domestiques voudrait contribuer à l'assainissement de la situation. Elle a examiné en premier lieu les raisons de ce déséquilibre. La profession a des désavantages, partout les mêmes. Pour l'employée, ce sont la déconsidération sociale, la journée de travail trop longue et irrégulière, l'isolement, le manque de liberté, l'absence d'un contrat réglant gages et conditions de travail, enfin l'exclusion de certaines assurances sociales.

Le manque de considération sociale, qui est un fait incontestable, disparaît là où les employées de maison se recrutent dans des milieux cultivés, comme en Danemark, où beaucoup de domestiques ont fréquenté les universités populaires. Quant aux heures de travail, c'est le contrat type du Comité national aux Etats-Unis qui accorde les avantages les plus marqués aux employées: 60 heures hebdomadaires de travail avec deux demi-jours ou un jour entier de congé. Dans plusieurs pays, les employées doivent avoir le temps de suivre des cours; en Allemagne et en U. R. S. S., elles sont tenues d'assister aux



## A travers les Sociétés

### Association agricole des femmes vaudoises.

C'est une journée de détente qu'ont vécue, le 24 mai, à Bussigny et à Mex, les soixante et quelques participantes à l'Assemblée générale de l'Association agricole des femmes vaudoises. Elle leur apporta les encouragements qui peuvent résulter d'une rencontre entre femmes dont le travail et les occupations sont semblables.

Le rapport annuel, présenté par M<sup>me</sup> Gillibert-Randoin (Lausanne), énumère les différentes activités de l'année: fabrication de confitures, concours de jardins, conférences d'intérêt agricole ou général, ventes de 15.000 kilos de raisin de table, et de 8.000 kilos de pruneaux. La collaboration toujours plus étroite de l'Association agricole avec le Cartel des Associations féminines vaudoises, la Fédération des Sociétés romandes d'agriculture, l'Union suisse des paysannes et l'Union mondiale des Associations féminines rurales, permet aux paysannes vaudoises de s'adapter aux conditions économiques nouvelles, et d'apporter à la communauté le calme bon sens qui les caractérise. L'Association prépare pour l'automne une foire paysanne et organise un cours de jardinage.

L'Assemblée s'est terminée sous les ombrages

réunions publiques et de prendre part aux activités de jeunesse.

Les restrictions apportées à la liberté de l'employée de maison ont diminué partout; cependant elles sont encore d'ordre légal en Bulgarie, où les jeunes domestiques ne peuvent pas sortir sans l'autorisation de leurs employeurs et où elles doivent être accompagnées dès 19 heures en hiver et dès 21 heures en été. Actuellement, dans bien des pays, la dépression économique contraint les employeurs à habiter de petits appartements; de ce fait la domestique doit se loger au dehors ce qui lui octroie une nouvelle indépendance. Les dangers inhérents à ce nouvel état de choses ont fait surgir des hôtels spéciaux où ces jeunes filles trouvent la sécurité et une saine discipline.

La question du salaire est loin d'être uniforme, en partie à cause de la préparation insuffisante au métier. Le Comité gouvernemental anglais estime que ces salaires devraient être réglés, non pas par des syndicats professionnels unilatéraux, mais par des associations de patronnes et d'employées.

En Angleterre encore, la suggestion a été faite d'une assurance chômage mixte. Quoique le métier pour l'instant ne présente pas beaucoup de risques de chômage, une employée de plus de 45 ans trouve difficilement une nouvelle place. En combinant l'assurance chômage avec une petite rente de vieillesse, l'attrait d'une certaine sécurité rehausserait le prestige de la profession.

(A suivre)

A. DE M.



Association Suisse  
pour le  
Suffrage Féminin

### Nouvelles des Sections.

VAUD. — L'Assemblée des délégués de l'Association vaudoise pour le suffrage s'est tenue le 13 juin au Lausanne-Palace, sous la présidence de M<sup>me</sup> Antoinette Quinche, avocate. Le rapport annuel a rappelé le succès de l'Assemblée de l'Association suisse pour le suffrage à Montreux les 23 et 24 mai dernier; et a résumé brièvement l'activité du Comité durant cet exercice. Il est recommandé aux sections de présenter des femmes capables comme collaboratrices aux Offices communaux ou régionaux d'orientation professionnelle.

Après le rapport financier, présenté par M<sup>me</sup> M. Kammacher (Montreux) les Sections de Moudon et de Morges ont résumé leur activité: à noter la présence parmi les membres du groupe de Morges de 50 écolières. M<sup>me</sup> de Montet (Vevey) adresse ensuite aux suffragistes un chaleureux appel en faveur de l'augmentation du nombre des abonnés de notre journal; puis M<sup>me</sup> Quinche introduisit la discussion sur le sujet de l'Instruction civique dans les écoles publiques vaudoises.

L'Instruction civique n'est pas obligatoire dans les écoles secondaires; quelques-unes l'ont introduite à titre facultatif. La loi vaudoise sur l'enseignement professionnel la rend obligatoire pour les jeunes filles en apprentissage. Dans les écoles primaires, seuls les garçons bénéficient de cet enseignement, une heure par semaine durant les trois dernières années de la scolarité. Rien n'est prévu pour les filles. Le programme de la clause ménagère obligatoire comprend un enseignement usuel (droit matrimonial, etc.) qui est hors de la portée d'un cerveau de 15 ans et qui n'intéresse pas les élèves, quand il est donné, car bien des maîtresses avouent n'être pas préparées à donner cette leçon. Les autorités sco-

laire excipent du grand nombre d'heures de travail à l'iguille pour ne pas augmenter d'une heure encore le tableau des leçons pour les jeunes filles. On ne peut dire donc que les jeunes filles ne reçoivent aucune instruction civique, et c'est une grave lacune. Cette situation préoccupe depuis longtemps nombre d'associations féminines qui estiment le moment venu de remédier à cet état de choses.

Une intéressante discussion s'est engagée où l'on entendit M<sup>me</sup> Jomini, institutrice à Villeneuve, M<sup>me</sup> Graf (Lausanne), M<sup>me</sup> Jeanne Friedli, ancienne institutrice à Lausanne, M<sup>me</sup> René Delhorbe, M<sup>me</sup> L.-H. Pache (Lausanne), M<sup>me</sup> K. Jomini (Nyon); la difficulté est de ne pas charger encore le programme scolaire. M<sup>me</sup> Friedli s'éleva contre la trop large place faite aux travaux féminins, qui représentent, pour l'ensemble de la scolarité, deux mois consacrés à tirer l'aiguille ou à tricoter, lourd héritage d'un passé révolu.

A l'unanimité, l'Assemblée a voté le vœu suivant, qui sera transmis au Département de l'Instruction publique et soumis au Cartel des associations féminines vaudoises:

« L'Assemblée de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin émet le vœu que toutes les élèves filles des écoles primaires reçoivent à l'avenir un leçon d'Instruction civique par semaine, pendant les trois dernières années de leur scolarité. Une des six heures hebdomadaires actuellement consacrées à la couture pourrait être affectée à cet enseignement et le programme de ces leçons de couture en serait proportionnellement allégé ».

Après le thé, servi dans les jardins, M<sup>me</sup> le Dr. Renée Girod (Genève) sous le titre: *A travers les Indes féministes*, fit un vivant récit de son voyage aux Indes, sur lequel elle a déjà bien voulu donner à notre journal un article fort goûté.

S. B.

Cartel genevois d'hygiène sociale et morale.

Cette importante Fédération, qui groupe exactement 50 Sociétés masculines, féminines et mixtes de Genève, a tenu le 26 mai dernier son Assemblée trimestrielle de délégués sous la présidence de M<sup>me</sup> Gourrd. Le rapport sur l'activité du Bureau, présenté par M. Ed. Laravoire, vice-président, a souligné le travail du Cartel dans différents domaines: relations avec l'Office de consultations matrimoniales et propagande pour cet Office; relations avec la Commission de contrôle des films, dans laquelle le Cartel est représenté; campagne en faveur de l'enseignement ménager et de l'amélioration des conditions du service de maison, au moyen du film *La fille du capitaine*, qui a été montré dans de nombreuses communes du canton; questions de moralité publique, soit lutte contre les maladies vénériennes, question que le Bureau du Cartel suit de très près en étroit contact avec la Fédération abolitionniste et les autorités compétentes; étude du système de relèvement des prostituées tel que l'a décrit M<sup>me</sup> Mirande (Grenoble) dans sa si convaincante conférence de l'Athénée; surveillance de concert avec l'Union des Amies de la Jeune Fille des dangers que présentent les abords de la gare pour bien des jeunes filles; étude de divers systèmes de police féminine: on voit que les tâches ne manquent pas. C'est encore le Cartel qui a pris l'initiative, après l'odieuse crime de Chantepoulet, de faire apposer une affiche, fai-

sant appel aux sentiments de responsabilité morale et sociale de chacun, et qui a provoqué un certain nombre de réactions intéressantes, ouvrant encore la voie à des activités nouvelles.

Pour terminer la séance, M<sup>me</sup> Gourrd, en sa qualité de membre assesseur de la Commission consultative pour la protection de l'enfance et de la jeunesse de la S. d. N., a donné de la récente session de cette Commission, et de ses travaux en matière de relèvement des prostituées, de sanctions contre les souteneurs, de placement familial des enfants en danger moral, de cinématographe récréatif, de conseils de protection de l'enfance, etc., un aperçu qui a paru vivement intéresser son auditoire.

### Femmes alpinistes.

Le Club suisse de femmes alpinistes, fort de 45 sections avec 3940 membres, a tenu son assemblée de déléguées à Lausanne, les 16 et 17 mai, sous la présidence de M<sup>me</sup> Alice Hirter (Zürich). Le Club se développe normalement, et réussit à boucler ses comptes par un bénéfice. Lausanne a été désignée comme section directrice pour trois ans avec M<sup>me</sup> Ch. Rindlisbacher, assistante de police, comme présidente.

### Costume vaudois.

L'Association cantonale du costume vaudois, fondée en 1916 par M<sup>me</sup> Widmer-Curtat, a tenu, le 17 mai, à Lausanne, son assemblée générale, qui a discuté et adopté de nouveaux statuts rendus nécessaires par le fait que l'Association est devenue mixte. Les Vaudoises portant costume fêteront, le 12 juillet, au château de Chillon, le vingtième anniversaire de la création de leur groupement. Leur présidente est M<sup>me</sup> Jeanne Barraud (Bussigny).

sensé, causerie par T. S. F. par M<sup>me</sup> B. Vuillemin.

### Mardi 21 juin:

NEUCHÂTEL: Union féministe pour le Suffrage, Restaurant neuchâtelois, 10 h. 15: Assemblée générale annuelle. 1. Séance administrative. Election du Comité. — 2. Compte rendu de l'Assemblée de l'A. S. S. F. à Montreux: M<sup>me</sup> Schick.

### Samedi 27 juin:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, Carlton-Hôtel, 16 heures: Assemblée générale annuelle. 1. Séance administrative, et rapports divers. — 2. Compte rendu de l'Assemblée de Montreux. — 3. Ce que j'ai vu en Ethiopie, causerie en français par M<sup>me</sup> F. Small, chargée de mission par l'Union Internationale de Secours aux enfants à Addis-Abeba. La séance est publique et gratuite.

### Lundi 29 juin:

Société d'émission Radio-romande, sous les auspices du Cartel des Sociétés féminines vaudoises, 18 h. 15: *Silhouettes de femmes d'élite*. III. *Rosalie de Constant*, par M<sup>me</sup> William de Sévery, causerie par T. S. F.

## Vacances à Vermala

sur SIERRE

### FOREST-HOTEL (Altitude 1700 m.)

Pays du soleil et de la tranquillité. La situation de l'hôtel entouré de forêts de sapins, face aux Alpes et dominant la vallée du Rhône, est une merveille. Service d'auto entre Montana-Gare et Vermala. Excursions dans la région du Wildstrubel. Prix abordables pour passants et pensionnaires. Repas végétariens ou régime sur demande.

Saison juin-octobre. — Prospectus, Dir.

M<sup>me</sup> ZUFFEREY-BAUR, Dir.

## The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde (Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh. 4,50 fr. suisses  
190, Vauxhall Bridge Road, Londres, S. W. 1.

Dame sérieuse, parlant français, allemand, anglais, pouvant assumer la direction d'un Hôtel, Clinique, Pension, Maison de Repos, Home ou direction d'une maison privée,

### Cherche emploi

Bonnes recommandations à disposition. Libre de suite. Prière d'adresser les offres à M<sup>me</sup> Jeanne Descombes, Librairie Française, Montreux, qui renseignera.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER

Pour UN FRANC D'ACHAT, vous pouvez gagner  
Un chalet de 4 pièces et 1500 fr. pour l'achat du terrain  
ou une superbe auto Le Rêve ou une machine à coudre  
ou un fourneau „Le Rêve“ ou de nombreux autres lots.  
Tentez votre chance et profitez de notre

Grande Vente de Juin  
A. GRAS & C<sup>o</sup> S. A. 5, Coutance - GENÈVE  
Tél. 26.464

<sup>1</sup> Le service domestique, 1 brochure, 30 ct., au siège central de l'Y. W. C. A.